

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-659/SG/ESJ portant désignation des membres des commissions d'examen pour la session 1969.

n° 69-659/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS

Date de publication

29 avril 1969

Numéro JO

n° 10 du 10/05/1969

Date du numéro

10 mai 1969

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

\_\_\_ Conformément à l'article 8 de l'arrêté n° 61-65 du 1er août 1961, la Commission chargée d'examiner les candidats eu C.E.A.P. et au C.A.P. (régime territorial) sera ainsi composé: Président: M. Bourdeau, Conseiller pédagogique, Chef du Service de l'Enseignement du Premier degré, p. i. Membres : Mme Achard institutrice de 9e échelon du cadre métropolitain, Directrice de l'Ecole de la Plaine ; Mme Jaffrenou, institutrice du 3e échelon du cadre métropolitain; M. Cazet, instituteur de 8e échelon du cadre métropolitain, Directeur de l'Ecole du boulevard de la République; M. Ahmed Houssein Ali, instituteur de 1er classe, 1er échelon du cadre territorial.

#### Art. 2

Conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 58 du 11 janvier 1956, modifié par l'arrêté n° 66-114 du 13 septembre 1966, la Commission chargée d'examiner les candidats au C.E. P.E., session des adultes, sera ainsi composée : Président : M. Stamm, Directeur d'école. Secrétaires : M. Hanhart, M. Kassim Saïd. Mille Guillaume. Membres : M. Ahmed Mohamed Oubadi, M. Alaoui Abdoumagid, M. Arbaud, Mme Babinot, M. Bryon, Mlle Daoud Nagate, M. Djama Youssef, M. Dunand, M. Fouad Ahmed Saleh Farah, M. Fouad Salem, M. Guichard; Mme Houssaine, M. Houssein

#### Art. 3

— Conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 58 du 11 janvier 1956, les commissions chargées d'examiner les candidats au Certificat d'études primaires élémentaires, session 1969, Séront ainsi composées : Centre de Djibouti garçons : Président : M. Stamm, Directeur d'école. Membres : M. Abdi Ali Hassan. Mme Achard, M. Ahmed Abdi Gouled, M. Ahmed Hassan Guirre, M. Ahmed Houssein Ali, M. Ali Barkat Djamma, Mme Babinot, M. Barkat Arreh Ahmed, M. Broghi, M. Bresseur, M. Carmoi, Mme Carrère, M. Castaingets, M. Chide Hadi Abdi, Mme Guille. Mlle Daoud. Nagate, M. Delaye, Mme Descompts, M. Djamma Aden Chouaib, M. Djama Youssef, M. Duriaud, M. Faure, M. Fouad Salem, M. Gaucel, M. Guichard, Mille Guillaume, M. Hassan Guirre Waberi, M. Haye, Mme Houssaine, Mile Husquin, M. Ibrahim Ahmed Moussa, M. Ibrahim Mohamed Kamil, Mme Ismaël Haïd, M. Ismaël Djama Obsye, M. Jung, Mile Kadidja Djama, Mme Kassim, Mme Khelif, M. Lavezac, Mme Lavezac, M. Lecerf, M. Mahamoud Aden. Hersi, M. Malgras, Mme Marmouget, M. Mohamed Djama Abdi, M. Mohamed Hassan Ahmed, Mme Mestressat, Mme Nadra Abdou Mohamed, Mile Nagate Mohamed, Mille Neyme, Mme Nicolini, Mme Noël, Mme Pari, M. Parrisé, M. Pontoizeau, M. Poulhes, M. Romanetto, Mme Roques, Mme Saint-Vanne, M. Sarotte, M. Tremblay, M. Tournois,

Mme Youssouf, M. Youssouf Ahmed, M. Yacin Abdi Bakal, M. Zeinou. Un délégué du Chef de District. Abdi Gouled, M. Houssein Hassan Houssein, Mlle Kadidja Djamma, M. Luiggi, Mme Marmouget, M. Mohamed Ahmed Salem, M. Mohamed Hassan Ahmed, M. Parisse, M. Ruff, M. Sauleau, Mlle Thérèse Noël Abdi, M. Tournier, M. Trampont, Mme Youssouf. Centre de Djibouti filles : Président : M. Pugnet, Directeur d'école. Membres : M. Ahmed Mohamed Oubadi, Mme Agosti, M. Bouju, M. Crottier, M. Cuny, M. Cupillard, M. Debaize, M. Gérard, M. Houssein Hassan Houssein, Mme Jaffrenou, M. Laisi, M. Lestrat, M. Lyonnard, Mme Lostanlen, Mme Pau, Mme Renaut, Mlle Revnard, M. Ruff, M. Saïd Dirieh Guedi, M. Sauleau, Mlle Thérèse Noël Abdi. Un délégué du Chef de District. Centre d'Ali-Sabieh : Président : M. Kassim Saïd, Directeur d'école. Membres : M. Archevêque, M. Dunand, M. Renaut, Frère A. Planes. Un délégué du Commandant de Cercle. Centre de Dikhil : Président : M. Houssein Abdi Gouled, Directeur d'école. LT Membres : M. Laisi, M. Mohamed Barreh Darar, M. Tournier, Frère Werny. Un délégué du Commandant de Cercle. Centre de Tadjoura : Président : M. Ali Ibrahim, Directeur d'école. Membres : M. Arbaud, M. Demol, M. Fouad Ahmed Saleh Farah. Frère Heimermann. Un délégué du Commandant de Cercle.

---

#### Art. 4

Conformément à l'article 11 de la délibération n° 25 du 22 janvier 1958, les commissions chargées d'examiner les candidats à l'admission en classe de 6<sup>e</sup>, session 1969, seront ainsi composées : Centre de Djibouti (garçons et filles) : Président : M. Mamo, Proviseur, du Lycée de Djibouti. Vice-Président : M. Stamm. Membres : Secrétariat : Mme Babinot, M. Djama Youssouf, Mme Jaffrenou, M. Sarotte. Commission de surveillance : Mme Agosti, M. Ahmed Houssein Ali, M. Borghi, M. Brasseur, M. Carmoi, M. Castaingts, Mme Cuille, M. Delaye, M. Djama Vacin Farah, M. Duriaud, M. Faure, Mme Ismaël Haid, Mme Lachal, Mme Lavezac, M. Malgras, Mme Marmouget, Mlle Nagate Mohamed, Mme Pari, Mme, Pau; M. Pontoizeau, Mme Sauvageot, Mme Senteral, M. Tournoi, Mme Youssouf. Commission de correction: Dictée : M. Ahmed Abdi Gouled, Mlle Bonnargent, M. Bouju, M. Crottier, M. Fouad Salem, M. Galaud, M. Haye, Mlle Thérèse Noël Abdi, M. Tremblay, Mlle Vachin, M. Ali Ibrahim. Etude de texte: Mme Achard, Sœur Brigitte Marie, Mme Cartier, Mme Descomps, Mme Durr, M. Gaucel, M. Gérard, M. Guichard, M. Lavezac, Sœur Marie-Claire, M. Muller, Mme Nicolini, Mme Noël, M. Parisse, M. Pugnet, M. Richaud, M. Sarotte, Frère R. SAYSSET, M. Senteral, M. Zeinou. Calcul : M. Achard; M. Booij, Mme Carrère, M. Debaize, M. Gadais, M. Galaud, Mlle Guillaume, M. Hassan Guirre, M. Ibrahim Mohamed Kamil, M. Jung, M. Lejeune, M. Liccioni, Mme Mestressat, Mlle Neyme, M. Romanetto, Mlle Serre Centres d'Ali-Sabieh, de Dikhil, d'Obock et de Tadjoura : Mêmes commissions que pour le C.E.P.E. Les épreuves seront corrigées à Djibouti.

---